



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article129>

Second tour présidentielle 2007

L'exemple mauritanien : rôle positif de l'institution militaire ?

- Z - Archives - Présidentielle 2007 -



Date de mise en ligne : vendredi 23 mars 2007

Union des Forces de Progrès

Nous vous proposons cette belle analyse de l'écrivain-journaliste et professeur en sciences politiques égyptien, Hassane Navia, paru dans le journal Al Hayat, sous le titre « l'exemple mauritanien : rôle positif de l'institution militaire ». Cet article est écrit en arabe, mais nous avons pris le soin de le traduire et de le soumettre à votre réflexion.

La scène mauritanienne suscite à l'heure actuelle soulagement, mais aussi fascination et respect. Avec la fin du deuxième tour de l'élection présidentielle, prévu la fin de cette semaine, l'Etat mauritanien se retrouvera avec un nouveau président élu au terme d'une élection démocratique libre, dont personne ne pourra contester ni la transparence ni la crédibilité. Il ne reste ainsi plus que quelques jours, pour que le président Ely Ould Mohamed Vall, président du Conseil militaire pour la justice et la démocratie, chef de l'Etat actuel, ne range ses feuilles et ne laisse son siège au nouveau président élu. Une telle scène semble peu courante dans notre monde arabo-musulman. Par ce geste, la transition qui a débuté par un coup d'Etat qui renversa le régime dictatorial, prendra fin dans un délai inférieur à deux années au cours desquelles, un système démocratique a été instauré, un système dont la configuration finale et la base semblent totalement consolidées.

Récapitulatif Le président du Conseil militaire qui avait conduit le coup d'Etat contre l'ancien chef de l'Etat le 3 août 2005 avait assuré dès son accession au pouvoir, ainsi que ses hommes, qu'ils n'ambitionnent nullement de garder le pouvoir et ne cherchent pas aussi fortune. Leur mouvement avait pour objectif de mettre fin à la dictature et de débayer la voie à un véritable système démocratique. Ould Vall avait juré qu'il ne resterait pas un jour de plus au pouvoir à la fin de la période de transition et de sa mission, dont il avait évalué la durée à deux années au plus. A l'époque, les engagements de Ely Ould Mohamed Valla avaient été accueillis avec suspicion et doute, voire même avec ironie, sans doute à cause des expériences laissées par les autres putschistes. Et Dieu sait qu'ils sont nombreux et leurs engagements identiques. Seulement, les appréhensions des dubitatifs et celles des éternels pessimistes ne tarderont pas à s'effriter. L'évolution des événements prouvera que le président du Conseil militaire était un homme de parole, qu'il sait parfaitement ce qu'il dit et que par delà sa capacité à respecter ses engagements, il était aussi capable de réalisations grandioses dans un laps de temps aussi réduit.

Le succès semblait accompagner le périple de Ould Vall qui enclencha un certain nombre de mesures qui visèrent d'abord à mettre fin au goulot d'étranglement qui asphyxiait la vie politique, l'amenant au bord du gouffre durant le règne de son prédécesseur. Moins d'un mois après le succès du coup d'Etat, il décréta l'amnistie pour un certain nombre de détenus d'opinion dans une démarche qui semblait nécessaire d'une part, et qui rendait la vie à la scène politique mauritanienne frappée de paralysie, d'autre part. Il permit également aux symboles de l'opposition en exil de retourner au pays. Alors que le corpus politique mauritanien retrouvait sa vigueur grâce au sang neuf qui inondait ses veines, le Conseil militaire se focalisa sur la Constitution de 1991 pour l'épurer de toutes les dispositions qui pouvaient entraver l'alternance pacifique au pouvoir ou indisposer le fonctionnement démocratique préjudiciable à cette alternance. Cette démarche conduira à la modification de plusieurs dispositions constitutionnelles, entre autres, la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans, la limitation à deux du mandat présidentiel, la limitation de l'âge des candidats à la présidentielle à moins de 75 ans.

Pour que la réforme se poursuive parallèlement au processus démocratique, le Conseil militaire proposa un quota pour les femmes, à hauteur de 20 %, dans les postes électifs, notamment au sein des conseils municipaux et au Parlement. Toutes ces réformes furent ainsi soumises au référendum en juin 2006.

Le doute

Malgré l'importance de telles mesures dans tout passage d'un régime d'exception vers un régime démocratique complet, cela ne suffit pas cependant à dissiper les suspicions, surtout quand on sait que les régimes qui arrivent souvent au pouvoir par les armes invoquent la transition comme alibi pour rester. Mais le Conseil militaire avait pris deux décisions qui se complètent et s'équilibrent, deux mesures qui, selon moi, ont beaucoup contribué à écarter ce qui restait encore de doutes et de suspicions et qui militait en faveur de sa sincérité à mettre en place un régime nouveau. La première a été caractérisée par le décret disqualifiant les membres du Conseil militaire et du gouvernement de tout poste électif, que cela soit au niveau des municipales, des législatives ou des présidentielles tout au long du processus de transition. La deuxième, ce sont les cascades de mesures spéciales, telles la mise sur pied d'une Commission électorale nationale indépendante, l'ouverture sur la société civile, les organisations internationales gouvernementales, et non gouvernementales, locales, régionales ou continentales, avec possibilité pour elles de suivre toutes les opérations électorales. Il n'y a aucun doute que ces mesures ont permis la mise en place d'un système de contrôle et de filtrage à même de rendre vain tout recours ou doute sur la transparence et la crédibilité des élections municipales, législatives ou présidentielles. Ces scrutins qui ont débuté en novembre 2006 devront être complétés par la tenue du second tour des présidentielles, prévues le 25 mars prochain. On peut même ajouter que ces mesures ont permis au Conseil militaire de consolider ses objectifs en un temps record, mais aussi et contrairement à ce qui se passe en général dans pareilles situations, à raccourcir la période de transition de deux années à dix-neuf mois.

Un tel processus fait de l'expérience mauritanienne un cas qui impose réflexion à deux niveaux : premièrement, sur le plan des liens entre institution militaire et changements politiques dans les pays arabes ; deuxièmement, sur le plan du lien entre Etats de la périphérie et changement au niveau du monde arabe pris dans son intégralité.

Contrairement aux certitudes ancrées chez la majorité de la classe intellectuelle arabe, l'exemple mauritanien prouve d'une part, que l'institution militaire peut jouer un rôle positif pour accélérer le changement démocratique au niveau interne, si certaines conditions sont réunies. D'autre part, les Etats de la périphérie peuvent jouer un rôle prépondérant dans les changements de régime au niveau du monde arabe, surtout quand les Etats situés au coeur de ce monde se révèlent incapables de jouer leur rôle traditionnel.

Il est difficile, dans cette parenthèse, d'analyser avec exhaustivité les relations entre l'institution militaire et les régimes politiques dans le monde arabe ainsi que le rôle qu'elle y joue, relation qui change d'un pays arabe à un autre et d'une contingence historique à une autre.

Institution militaire et changement politique

Il est cependant difficile de nier le rôle national et nationaliste que l'institution militaire a joué dans plusieurs pays arabes et à des périodes diverses. Il suffit dans ce cadre de nous rappeler quelques noms, tels Ahmed Al Arabi, Jemal Abdel Nasser... pour que nous nous rafraîchissions la mémoire et que nous nous rappelions du rôle historique que cette institution militaire a joué dans un pays comme l'Egypte à des degrés divers de son histoire. Cela permet aussi de saisir toute la profondeur des relations entre l'institution militaire et le mouvement national égyptien qui réclamait l'établissement de la démocratie, de la liberté et de l'indépendance nationale, mais aussi du mouvement nationaliste qui oeuvre aujourd'hui pour l'unité du monde arabe. Dans ce même ordre d'idées, il semble difficile de nier une autre réalité, en totale contradiction avec la première hypothèse. En effet, il est arrivé à plusieurs reprises que l'institution militaire devienne un fardeau pour les deux mouvements, national et nationaliste, en se laissant prendre aux pièges du pouvoir, en oeuvrant à s'y ancrer et en se l'appropriant. Son ambition de rester au pouvoir ensuite de se l'approprier après l'avoir arraché par les armes, a engendré au sein de cette institution militaire l'instinct de conservation qui consiste à amplifier les dangers, intérieur et extérieur. Dans la plupart des cas, cette amplification des dangers, l'amène à prendre part à des aventures internationales ou à des confrontations internes sans mesurer les conséquences qui peuvent en découler. Cela a entraîné des catastrophes aux retombées incalculables.

L'exemple mauritanien : rôle positif de l'institution militaire ?

Aujourd'hui, l'expérience historique nous montre que la première hypothèse reste la seule issue pour régler la situation dans le monde arabe et que l'armée nationale a le devoir de dégager les dictateurs pour mettre en place un gouvernement civil élu (cas du Soudan après le coup d'Etat de Siwar Dheheb qui renversa le président Numéri).

Il est normal que l'exemple mauritanien puisse sembler, dans une telle démarche, une exception qui attire l'attention et reste incomparable, du fait des circonstances qui l'ont engendrée et qui la rend différente de celles qui ont caractérisé la prise de pouvoir qui renversa Numéri au Soudan. Avec tout cela, le cas mauritanien peut constituer une théorie d'école, une nouvelle école dirai-je, sur le point de se constituer, celle qui prédéterminera le rôle de l'institution militaire dans le monde arabe dans un futur proche.

De mon point de vue, il n'est pas exclu que l'institution militaire devienne une sorte de réservoir où se jette, se fermente et se développe les mécanismes opérationnels de la démocratisation de notre région.

Quant aux raisons qui me poussent à avancer de telles certitudes, je peux les résumer ainsi :

1- l'existence d'une certaine angoisse, d'un total découragement et d'un abattement qui se répand dans notre région arabe et qui menace d'exploser, débouchant sur une situation insurrectionnelle et sur un désordre social que personne ne pourra maîtriser ;

2 - l'absence de forces politiques crédibles aux yeux des masses populaires, des forces capables de canaliser et d'utiliser tout ce malaise pour en faire un projet politique de rechange capable de fédérer le peuple, de diriger et d'administrer une alternance pacifique et responsable au pouvoir ;

3- le refus du public, angoissé et révolté, à reconnaître à l'institution militaire le rôle traditionnel qui fut la sienne en temps normal, son désir en même temps de s'accrocher à une force capable de prendre le pouvoir et de résorber la situation d'étranglement que vit la société ; le peuple cherche aussi à sortir de son angoisse et à s'échapper de l'implosion qui la guette, d'où son ardent désir de trouver cette force capable de rétablir les équilibres politiques et de le conduire à travers un processus apaisé, vers une période de transition démocratique.

Autrement dit, il existe actuellement un cas arabe qui requiert une médication sur le modèle mauritanien, c'est-à-dire une intervention limitée de l'institution militaire, qui revivifiera le système politique en vue d'asseoir les bases d'une réelle démocratie.

Pays périphérie et pays du centre

D'autre part, l'exemple mauritanien est intéressant sur un tout autre point de vue, notamment sur le rôle que peuvent jouer les pays de la périphérie dans le système politique arabe. La Mauritanie est un petit pays qui ne compte pas plus de trois millions et demi d'habitants, malgré l'étendue de son territoire qui dépasse le million de mètre carré. Il s'agit aussi d'un pays pauvre, dont la majeure partie de la population vit de l'élevage de chameaux et d'autres bétails, où 40% vit en dessous du seuil de pauvreté, et où peut-être même, la plupart ignore que la Mauritanie est un pays arabe. Il fait partie aussi de la minorité de pays qui n'a pu obtenir son adhésion à la Ligue Arabe qu'en 1973, des années après son accession à l'indépendance en 1960. Tout cela n'a pas empêché cependant la Mauritanie de conduire et de réaliser sa mutation démocratique.

Après une courte période de transition, voilà la Mauritanie aujourd'hui un Etat qui ne compte aucun détenu d'opinion, où aucune liberté n'est entravée. Dans quelques jours, ou quelques semaines, elle aura son président de la République qui peut se vanter d'être le seul Chef d'Etat dans le monde arabe à être élu démocratiquement, suite à

L'exemple mauritanien : rôle positif de l'institution militaire ?

un scrutin dont personne ne peut contester ni la transparence ni la crédibilité.

Ainsi, la Mauritanie est capable aujourd'hui d'exercer son influence et son éclat dans le monde arabe, au-delà de ses capacités financières, militaires, économiques et sociales. Un tel constat mérite qu'on s'y attarde.

Il semble que le symbole de l' « Etat de base » et celui de l' « Etat modèle » est révolu et que le monde arabe est entré de plein pied dans le symbole de l' « Etat institutionnel » ou de l' « Etat rebelle ».

Dans le passé, la vision selon laquelle les pays situés en plein coeur de l'Arabie sont les seuls capables de jouer un rôle de leadership et d'influence avait fleuri, soit par le poids dont ces pays se prévalaient en termes politique, financier ou symbolique, ce qui les prédestinerait naturellement à jouer ce rôle de base sur lequel pourra se construire les étages de l'unité diversifié, soit par l'importance de leurs ressources humaines et matérielles qui leur permettaient de se transformer en modèle capable d'imprimer une forte influence sur les autres et de les pousser à les considérer comme des symboles à suivre et à copier.

Aujourd'hui, la situation semble s'être renversée. Les pays du centre, ou la majorité d'entre eux, vivent une situation de léthargie, de momification qui les rend incapable de jouer un quelconque rôle d'importance ni d'imprimer la moindre influence. Au pire, ils sont devenus un fardeau pour les autres, c'est-à-dire, les pays de la périphérie, ou certains d'entre eux. Ces pays ressemblent plutôt à des volcans éteints, qui peuvent sembler des modèles de projets, mais des modèles ternes, aux influences délétères. Dans ce cadre, les Emirats, notamment Dubaï, est plus proche d'un projet d'investissement qu'autre chose, Qatar ressemble à un projet de communication et le Liban semble se transformer en modèle de résistance...Ainsi de suite.

Ces changements de rôle et d'emplacement actuels, signifie-t-il que le changement au niveau régional dans le monde arabe est désormais tributaire de la nature des bouleversements qui affectent sa périphérie et non celle qui part de son centre ? Est-ce, au contraire, les signaux précurseurs d'un éclatement où chaque entité de ce monde est condamnée à vivre en vase clos ? Question à réponse difficile. Mais quelle que soit la réponse qui sera fournie, il est clair qu'aujourd'hui, l'expérience de l'armée mauritanienne est un modèle pour l'instauration d'une démocratie, c'est-à-dire une transition courte et modélisée qui restera encore longtemps dans les annales. Mes remerciements à tous ceux qui ont participé à cette importante réalisation et je souhaite que cette expérience se consolide et ne soit jamais remise en cause.

Traduction C.A (L'Authentique)